



Séance Plénière

Vendredi 3 juillet 2009

La crise, vecteur de cohésion sociale et de revitalisation démocratique ?



La crise, vecteur de cohésion sociale et de revitalisation démocratique ?

par Jean-Louis SANCHEZ

Délégué général de l'Odas,
Président du collectif appel à la Fraternité

Nous avons la chance d'accueillir Martin HIRSCH, Michel DINET, Pierre CARDO, et Jérôme Vignon pour cette table ronde. Je vais me contenter de lire ce qui était écrit sur une question qui me paraît extrêmement importante, même si chacun l'interprétera comme il l'entend, « la crise peut-elle être un vecteur de renforcement de la cohésion sociale et favoriser la revitalisation de la démocratie dans son expression locale, nationale et européenne ? ». Deux mots : cohésion et revitalisation de la démocratie. Monsieur le

Ministre, quel est votre sentiment à un moment où le RSA se met en place et où vous avez une responsabilité globale sur la politique de la jeunesse, même si on a entendu que cette dernière ne doit pas être segmentée mais bien insérée dans une approche plus globale ? Une vision transversale des problématiques de la jeunesse est aujourd'hui très importante face au morcellement de ces responsabilités. Commençons par vous, vous étiez attendu.



La crise, vecteur de cohésion sociale et de revitalisation démocratique ? par Martin HIRSCH

Haut Commissaire aux solidarités actives,
Haut Commissaire à la jeunesse

J'ai plaisir à discuter avec ceux qui sont à cette table et peut-être avec la salle. Nous avons tous en commun d'être convaincus et militants sur ces sujets.

Concernant la question de l'opportunité de la crise, j'ai du mal à répondre oui aux personnes qui en sont victimes et leur dire que c'est une formidable opportunité, vous devriez en avoir conscience. Je ne crois pas à ce discours là. D'un autre côté, il existe une manière de surmonter le plus utilement possible une crise y compris de façon paradoxale. Quand je travaillais pour Emmaüs, j'ai constaté qu'une catastrophe resserre les liens, que les gens retroussent leurs manches, que les querelles, pourtant fréquentes, sont mises entre parenthèses et que les bons « organismes », ceux ayant une âme, sont capables d'en faire jaillir quelque chose de meilleur.

Deuxièmement, cette crise met en évidence que nous étions un peu à bout de cycle sur le social et que nous avons tendance à considérer que les gens dépendant du social en étaient responsables. La crise a des conséquences énormes et cette vision est culottée (par exemple en disant c'est la faute des RMistes si LEHMAN BROTHERS s'est écroulé, c'est la faute des jeunes d'aujourd'hui si il y a des centaines de milliards de dettes etc.). La crise remet aussi les pendules à l'heure sur les clichés et catégorisations à

faire porter la responsabilité sur tel ou tel du mauvais fonctionnement. C'est donc le moyen de se poser de nouvelles questions et de repartir sur un autre niveau pour déterminer ce qu'il faut remettre en cause. Il ne faut jamais perdre de vue que ceux qui sont les bénéficiaires de l'avant crise qui essayent d'être bénéficiaires de la crise et essayeront d'être ceux de l'après-crise et pour que les discours soient antinomiques avec la cause sociale.

Troisièmement, sur les leçons de la crise pour la politique des jeunes et le RSA dont j'ai la responsabilité, il faut de moins en moins de politiques clivantes, cloisonnantes et de plus en plus de politiques tenant compte de la hiérarchie des revenus plutôt que du statut par exemple. Ceci est fondamental. Nous avons construit un système social par petites touches et petites cases qui parfois ont été universalisées mais pas complètement. Les problèmes ont été réglés les uns après les autres par l'empilement de statuts, ce qui pose des problèmes considérables. Je viens d'une caisse d'allocations familiale pour constater comment se passe le RSA. J'ai vu une personne à l'allocation spécifique solidarité (ASS), qui ne sera pas intégrée dans le RSA et ne sera pas gérée par le pôle emploi car il ne fait pas d'accompagnement sur l'ASS.

Des gens ont besoin de travail, d'argent, d'accompagnement et éventuellement de

logement et ils ont besoin que le système réponde à leurs besoins et non pas leur demander dans quelle catégorie ils se trouvent. Si il y a une révolution à continuer ce serait celle consistant à transformer tous ces systèmes par catégorie et par statut en systèmes définis en fonction des besoins, des ressources et des situations. Ce n'est pas la tarification gratuite pour les chômeurs ou payante pour les autres et réciproquement.

Et pourquoi a-t-on mis tant de critères dans nos systèmes sociaux ? Car le système est basé sur la méfiance de l'Etat vis à vis des collectivités territoriales et réciproquement, méfiance des élus vis à vis des travailleurs sociaux, des acteurs vis-à-vis des gens en difficulté et réciproquement. Pour éviter cela, plutôt que se demander comment travailler sur la confiance, définissons des critères précis de telle manière qu'un ordinateur puisse presque donner la réponse sur le droit à telle ou telle aide. Ce système a été créé pour que cela ne déborde pas, c'est un moyen de régulation sociale et il a été un moyen de régulation juridique par catégorisation et par critère. Ce système explose car les personnes en difficulté ne rentrent pas dans les bonnes cases. Elles ont besoin de choses faites sur mesure et besoin d'un rapport de confiance des acteurs qui s'occupent d'eux. Il faut opérer un changement de régulation juridique en régulation contractuelle entre l'Etat et les collectivités territoriales, entre les acteurs qui disposent des aides et le public.

Je donne l'exemple actuel qui accompagne le RSA qui est l'Aide personnalisée du retour à l'emploi (APRE). Je suis très content de l'APRE car elle va à l'encontre de tout : 150 millions d'euros ont été prévus pour aider financièrement les gens qui reprennent un travail, c'est

tout ce qui a été écrit dans la loi. Il n'est pas précisé si c'est à l'Etat de la gérer, au Département, à Pôle emploi, à la CAF. A qui la donner ? Débrouillez-vous, donnez là à ceux qui en ont le plus besoin. Cette aide doit pouvoir être débloquée rapidement. Par exemple, pour une personne ayant décroché un boulot pour le lendemain mais dont la voiture est en panne, n'a pas de contrôle technique ou n'a plus d'assurance. Si elle dispose de la somme nécessaire pour effectuer ces démarches, elle pourra accepter le travail proposé. Autre exemple, une personne qui n'a pas de place en crèche avant 2 mois et qui a besoin de 374 euros pour payer une nounou en dépannage afin d'aller travailler. Là aussi, on peut l'aider, c'est ce que prévoient les textes, à condition qu'il n'y ait pas de passage devant 36 commissions pour valider l'aide. Des situations aberrantes ont lieu en commission de surendettement pour les personnes qui demandent un plan de rééchelonnement des dettes et à qui on explique que leur niveau d'endettement n'est pas assez élevé pour en profiter. C'est le phénomène le plus stupide de la fraternité, de la cohésion qui va à l'encontre du lien social.

Il faut être capable de reconstruire les choses autrement et ainsi redonner de la noblesse au travail social, à la solidarité. On n'est plus à dire oui ou non en application du deuxième paragraphe de la circulaire d'application du décret etc. mais on doit répondre en fonction des besoins, de la responsabilité vis-à-vis de l'argent public. Nous n'avons pas le droit de gaspiller l'argent public ni les chances des personnes.

Si la crise, les réformes, la manière dont nous nous houspillons les uns les autres dans ces moments difficiles permet aussi

d'avoir cette conception-là, on sera dans le moment le plus noble de notre travail. Si nous sommes ici c'est que nous sommes du côté des protégés et des favorisés, de l'autre côté on trouve celles et ceux qui ont besoin de nous et c'est pour cette raison

Jean-Louis SANCHEZ

Ces propos sont dans le prolongement de ce que nous entendons depuis deux jours. Monsieur CARDOT, vous qui étiez plus pessimiste lorsque nous avons échangé

que nous avons choisi ce métier et que nous essayons de l'inventer avec le plus de souplesse et d'audace. Voici les leçons que j'aimerais tirer de la crise, j'espère que je n'étais par hors sujet.

pendant le repas, quelles sont vos réactions à propos de Martin HIRSCH et quelle serait la synthèse de la précédente table ronde ?



La crise, vecteur de cohésion sociale et de revitalisation démocratique ? par Pierre CARDOT

Député,

Président de la Communauté d'agglomération des Deux rives de Seine

J'aurais beaucoup à dire sur ce que nous avons entendu. La lecture du texte de la table ronde m'a inquiété. Je me demandais si l'on ne nous expliquait pas que la crise était un facteur de renforcement de la cohésion sociale. Effectivement, il est intéressant de réfléchir à cette question. Allons-nous nous heurter à des problématiques lourdes à traiter ou les choses vont-elles évoluer ?

Au-delà des réactions institutionnelles entendues tout à l'heure sur la simplification, l'évaluation connaît des problèmes en France. Si en cours de contrat l'un des partenaires modifie sa stratégie, comment procéder à une évaluation puisque les moyens ne sont pas au rendez-vous ? Je confirme que je suis submergé d'évaluations. Nous sommes un très grand nombre d'acteurs sur le territoire et nous évaluons sans

cesse au motif que nous recevons de l'argent (les acteurs associatifs et les collectivités territoriales) mais sont rarement évaluées les institutions qui doivent être présentes sur le territoire et qui sont censées avoir de gros moyens comme la police, l'Education Nationale, la justice et l'action sociale des départements même sur nos territoires qui sont le gros bataillon des travailleurs sociaux et des acteurs.

Tout cela n'est jamais pris en compte dans les évaluations. Nous avons besoin en France de procéder à une vraie réflexion sur ce que doit être l'évaluation et sur son intérêt. Pour l'instant, nous partons dans toutes les directions et perdons un temps fou. Au-delà du fait que l'on peut s'inquiéter de passer plus de temps sur les dispositifs que sur les familles, l'évaluation risque nous prendre encore plus de temps au détriment de ceux qui ont besoin de nous, d'autant plus en période de crise.

La crise va-t-elle renforcer les égoïsmes, le communautarisme (on le voit dans certaines cités, ceux qui se sentent les plus exclus ont tendance à vouloir appartenir à une communauté pour se protéger et apparaissent des phénomènes qui ne nous plaisent pas) ou au contraire va-t-il y avoir un phénomène de renforcement d'une certaine cohésion ?

Je me réfère à mon expérience de maire dans une commune qui, en 1983, était dans une situation catastrophique tant sur le plan budgétaire que social. Le tissu associatif et le lien avec les acteurs institutionnels ont permis que la ville sorte de cette situation sur le plan financier et à la période des émeutes. Sans le tissu associatif, le calme ne serait pas revenu. Ce tissu associatif porte des projets innovants sur la commune et l'agglomération. Mais pour ce faire, le centre social, par exemple, doit être une émanation de la population et non de la commune qui veut avoir un outil à sa main qui maîtrise la population. Un centre social ouvert aux familles, où ces dernières créent elles-mêmes leurs activités, déposent leur projets et sont épaulées pour faire de la création et où l'ensemble des acteurs, contribue à aider ces projets à se réaliser. Ainsi il en est des gardes d'enfants 24h/24h (pour répondre à la mise en place du RSA) car 20 à 30% des populations des quartiers sont des familles monoparentales, avec des femmes seules avec enfants : comment faire dans le cadre d'emplois peu qualifiés, avec des horaires ne correspondant pas aux horaires de garde des crèches en dur ou des assistantes familiales ? Ces projets ont souvent été proposés par la population. A nous de nous structurer et d'être à l'écoute de ces propositions et de les faire émerger.

Nous allons observer un phénomène de report vers le tissu associatif, le besoin de retrouver la société dans des animations, des créations et des lieux de rencontre. A nous de le favoriser au moment où les gens vont vaciller entre le repli sur soi et l'ouverture vers l'extérieur. Il faut créer des lieux d'écoute, d'action et intéresser la population. Ce besoin de se retrouver ou de revenir vers la famille est positif mais quand cette dernière est capable. J'observe depuis plusieurs années sur nos secteurs (et la crise va peut être accentuer ce phénomène) l'entassement de trois générations dans le même F4, ce qui pose des problèmes de cohabitation. Nous avons besoin que le haut-commissaire nous interpelle sur les politiques de la jeunesse en souhaitant que la jeunesse ne nous rende pas ce que nous n'avons pas su faire pour elle. C'est notre génération qui coûte cher, qui profite le mieux etc. En revanche, les jeunes d'aujourd'hui ont besoin de la caution de leurs parents pour louer un simple logement alors qu'ils sont pour certains fonctionnaires. Il faut vraiment mettre en place une politique de la jeunesse, notamment pour ceux qui ont le moins de moyens : pas de RMI, pas de RSA même quand ils travaillent. Nous devons faire attention à cette partie de jeunesse qui se sent exclue de beaucoup de choses si on ne veut pas d'explosion plus importante que celles observées jusqu'à présent.

Les besoins de solidarité s'expriment au niveau des communes, phénomène nouveau notamment autour de la région parisienne où on assiste à un questionnement : devons nous rester isolés dans la commune ou nous agglomérer à une communauté ? Grâce à la crise, je pense que les communes vont essayer de se retrouver dans des communautés de communes ou

d'agglomérations pour des projets à plus long terme et pour définir des stratégies communes. Elles gagneront en efficacité et pourront se transmettre les réussites de politique éducative et de politique de la ville et lancer des stratégies (ce qui relève maintenant des communautés d'agglomérations) qui intéresseront toutes les populations. Quand elles sont minoritaires, les collectivités locales ne

considèrent pas nécessaire de mettre en œuvre ces stratégies, on peut espérer en s'agglomérant que ces éléments seront pris en compte. . A terme, les agglomérations prenant plus d'importance, il va falloir redéfinir leur mode de désignation et leur légitimité, qui n'est pas de suffrage direct, et faire qu'elle s'étende au même titre que la légitimité des communes.

Jean-Louis SANCHEZ

Monsieur Vignon, à la lumière de vos diverses expériences, celle de l'Europe, du mouvement associatif, avec votre

conviction pouvez-vous nous donner votre réaction après ces deux jours et au début de cette table ronde ?



La crise, vecteur de cohésion sociale et de revitalisation démocratique ? par Jérôme VIGNON

Directeur de la protection sociale et de l'intégration à la Commission européenne
Président des Semaines sociales de France

J'ai un sentiment d'admiration pour les exposés entendus aujourd'hui et pour leurs convergences, ainsi qu'un sentiment de perplexité. Nous avons été confrontés à une complexité qui défie l'imagination et la volonté. Appartenant personnellement au monde associatif et en tant que président des Semaines sociales de France, mouvement spiritualiste, je ne vois pas comment affronter cette complexité sans être au clair avec soi-même. Hier, j'étais absent, une grande importance a été apparemment apportée à la posture de la fraternité, façon de trouver un fil conducteur à l'effort pour être en soi-même dans une situation de clarté.

Quand je discute avec mes collègues européens britanniques ou scandinaves sur le pourquoi de la crise financière, ils

parlent de l'éthique, du « greed » (de l'avidité) et de morale personnelle. La question est : « pourquoi l'avidité, ce besoin de saisir et de profiter de tout ce à quoi l'on peut prétendre, a-t-elle une telle emprise sur le développement des relations économiques et financières en Europe et ailleurs ? » Le pourquoi invite à poser une question d'ordre anthropologique et montre le désastre d'une posture de liberté et d'autonomie incapables de s'inscrire en même temps dans une perspective de responsabilité et de lien. En parlant de fraternité, vous soulignez une posture à l'opposé de celle-là et vous vous posez la question : « qu'est-ce qui fait que l'avenir de la personne en face de moi est important, que mon identité dépend de lui, que je dois l'écouter pour être ce que je suis et pas seulement pour

lui faire plaisir et parce qu'il le mérite ? ». Pour moi c'est cela la fraternité.

Cette question nous renvoie à un débat intérieur : « sommes-nous capables d'assumer, parce que nous les avons en nous, ces deux libertés, une liberté désaffiliée ou au contraire une liberté reliée et fraternelle ? » De l'issue de ce débat dépend aussi en partie l'issue de la crise sur le volet de la solidarité.

L'Europe nous donne aujourd'hui le visage d'une incertitude sur l'issue de la crise et de son effet sur la solidarité et le lien au sein des pays et entre les Européens. Je m'appuie, pour faire rapidement l'état des lieux en juillet 2009, sur un travail systématique d'analyses et d'observations sociales entrepris à la Commission européenne suite à une demande, politique, formulée par Martin HIRSCH et des ministres du conseil informel de la lutte contre la pauvreté réunis à Marseille en octobre 2008.

Pour réponse à la crise, il est nécessaire de suivre comment cette crise évolue d'un point de vue social et quelles sont les réponses des collectivités nationales, des associations, des entreprises, des partenaires sociaux, de la société civile et des pouvoirs publics.

Nous observons des éléments encourageants et d'autres inquiétants : c'est cette incertitude qui nous invite à travailler sur l'intériorité à laquelle je me réfère tout à l'heure. De manière générale, face à la crise de l'emploi et à son impact énorme pour de nombreuses générations inconnues, la plupart des pays européens se sont rassemblés sur leurs traditions d'union les plus solides et les plus anciennes, sur ce qui les rassemble. Les Autrichiens vivent sur un

pacte social conduit par les partenaires sociaux, qui est le meilleur de leur tradition. Les Irlandais pilotent la réponse à la crise (dure chez eux) dans un forum rassemblant les partenaires sociaux, la société civile et le gouvernement. Les Britanniques ont mis en place un Conseil des ministres extraordinaire ayant pour but de rendre public les impacts des décisions collectives et de vérifier qu'elles sont bien mises en œuvre. Les pays scandinaves mobilisent et font circuler l'argent des plans de relance grâce à la richesse de leurs collectivités territoriales. La France, vue de l'extérieur, a manifesté une capacité de réponse globale de l'Etat que je veux saluer. En ce moment de crise, nous avons besoin d'avoir confiance en nous-mêmes. L'Etat veut voir loin et est capable de changer avec des innovations par en haut. Dans les pays avec un Etat faible, il n'y a pas d'innovation ou elle vient par en bas. Il y a une administration homogène, non corrompue, compétente, certes complexe mais présente partout sur le territoire. Il y a aussi un milieu associatif depuis longtemps pionnier dans le domaine social. Le meilleur de la France est quand ces trois composantes peuvent travailler ensemble : il existe un atout français et une tradition propre qui peut être mobilisée dans cette crise.

L'autre signal positif est que les moyens, les procédures et les politiques mis en œuvre sur le plan social convergent en Europe vers les bonnes pratiques identifiées dans les années de temps calme. Elles ont été conservées au cœur de la tempête :

- La participation : le Portugal a créé un forum sur le revenu minimum d'insertion dans lequel participent les bénéficiaires du revenu minimum, les anciens bénéficiaires

sortis d'affaire, les partenaires sociaux, les collectivités locales.

- L'accompagnement : les Scandinaves et les Pays-Bas sont les champions et sont maintenant suivis par les Allemands. Le pôle emploi allemand, assez traditionnel, piloté par partenaires sociaux, subit une irruption de la professionnalisation qui bouscule les partenaires sociaux.
- La poursuite d'un mouvement de déplacement de la protection sociale vers les services : les services sociaux sont la manière la plus directe de développer une prévention et un développement solidaire auquel est rattachée la question de la qualité et la qualité de l'emploi.

Partout en Europe, nous développons des stratégies d'intégration, les mêmes que celles dont vous aviez parlé. J'étais à Prague la semaine dernière pour une réunion européenne du réseau des prestataires de services sociaux. Je voyais bien que le rôle des collectivités locales ne consiste pas seulement à ouvrir des marchés publics mais à être aussi des intégrateurs de l'action décentralisée pour des motifs publics. Partout sont mis en avant les potentiels de la solidarité intergénérationnelle, les trois quarts des personnes âgées entre 50 et 65 ans disent qu'une fois qu'elles auront pris leur retraite, elles voudront être actives dans la société. Pour l'instant elles sont 20 %. La crise n'a pas abattu ce qui était le meilleur, elle l'a valorisé.

Il y a en revanche des signes d'inquiétude. Venant du ministère de l'Economie et des

Finances par exemple. La dette les amène à reprendre pied et à dire que la sortie de crise impliquera des économies drastiques de dépenses publiques. On sait que tout ce qui concerne l'évaluation est à ce moment là balayé, et que les économies de dépenses publiques vont porter sur ce qui est le plus innovant, le plus récent, le plus solidaire.

La solidarité entre les Européens ne se renforce pas : le 3 juin dernier, la Commission a proposé que le fonds social sur les années 2009 et 2010 distance les contreparties nationales : que des programmes prêts (ou qui veulent être accélérés) mais qui ne peuvent afficher la contrepartie nationale puissent néanmoins être lancés, quitte à réajuster plus tard. Il n'est pas sûr que cette proposition soit acceptée. Les pays créditeurs nets disent que les dépenses du fonds social vont être accélérées et vont les obliger à sortir davantage d'argent. Le climat n'est donc pas au beau fixe du côté de la solidarité. La position de la France sera à ce sujet très importante.

Les élections l'ont montré, on peut constater davantage qu'autrefois une tendance au repli, au rejet, à la xénophobie, à la peur. Ceci est vrai dans tous les pays à différents degrés, en France aussi. À propos de l'intériorité, partout la cause est la même. Elle n'est pas nécessairement causée par la visibilité des minorités ethniques trop importantes mais souvent causée par le sentiment de ne plus appartenir à la communauté internationale, d'être dépassé. Comment dans ce cas accueillir ceux qui viennent d'ailleurs ? Ceci n'est pas un appel à la fraternité, c'est un appel à la réconciliation.

Jean-Louis SANCHEZ

Merci infiniment. Monsieur HIRSCH, nous avons entendu le diagnostic de Monsieur

Martin HIRSCH

Pour reprendre ce que disait Pierre Cardot sur les jeunes de 28 ans (à propos des cautions parentales) j'espère que la garantie du risque locatif mettra fin à ce système. La partie assurance sera prise en charge pour les jeunes.

Nous nous sommes intéressés au rapport des jeunes avec le contrat social et avons constaté que des jeunes qui travaillent en CDD, souvent, payent des cotisations chômage dès le premier mois, dès leur premier jour de travail. En revanche, s'ils ont travaillé trois mois, ils n'ont pas droit à un centime d'indemnisation. Avec le système des indemnités journalières, sans ancienneté, il en est de même pour les congés maladie. Les jeunes ont donc moins que les autres. Un jeune qui fait un plein d'essence paye la TIPP, qui va financer une partie du RSA. Pourtant, il n'aura pas droit au RSA.

Dernier exemple, un jeune qui gagne 900 euros par mois paye de la CSG alors qu'un moins jeune à la retraite et qui perçoit le même montant ne paye pratiquement pas de CSG. Est-ce logique ? Non, selon moi. Je parlais des logiques de statut tout à l'heure et là, à revenu égal, à 66 ans, on paye moins de CSG qu'à 21 ans ?

Je ne sais pas si cela relève de la fraternité, de la solidarité, du réalisme ou de la morale mais un enjeu de rééquilibrage des sources est nécessaire. Il est extrêmement lourd de modifier ces systèmes. C'est là notre travail que d'essayer de convaincre de faire bouger les choses.

VIGNON, qui interpelle tous vos projets, notamment ceux qui touchent la jeunesse.

A propos des méthodes évoquées par les uns et les autres. Même si nous vivons dans un continent où un nombre considérable de besoins sociaux sont non satisfaits (logement, emploi, santé, accompagnement social...), les dépenses sociales sont pourtant élevées et elles augmentent. Elles s'usent en quelque sorte dans la mesure où elles sont un peu moins performantes qu'avant. Nous devons donc démontrer que quand on change quelque chose, cela marche mieux que si on ne fait rien.

Sur la politique des jeunes, il existe deux manières de voir les choses. Ils sont à 50 % plus pauvres que le reste de la population. Ils mettent en moyenne 5 ans entre leur diplôme et un CDI, ce qui est long. Leur taux de chômage est plus élevé que le reste de la population. Je suis contre un système qui prendrait acte du manque d'intégration professionnelle des jeunes et qui viendrait juste compenser cet état de fait. Mais, je suis aussi contre le *statu quo* qui les maintient dans cette situation. C'est pourquoi je cherche à encourager des systèmes qui, en soutenant leurs revenus, augmentent leur qualification et leur intégration dans l'emploi. Si l'on met un milliard d'euros supplémentaires sur les jeunes, cela doit rapporter 2 milliards aux jeunes car cela déclenche plus de qualification ou une intégration plus forte et plus rapide dans l'emploi.

Comment alors être sûr que si l'on rajoute quelque chose cela produit les effets

recherchés et ne vient pas en compensation des effets que l'on dénonce. Je pense que les programmes expérimentaux évalués, rigoureux, sont la seule manière de s'en sortir. Même si cela prend du temps, si cela est pénible, cela oblige chacun à se remettre en cause dans sa manière de travailler.

Dernière remarque, vous avez parlé de l'engagement des jeunes : au sein de la commission sur la jeunesse, nous avons

proposé de lancer le service civique, qui n'existe que sur le papier aujourd'hui, pour les jeunes de 18 à 25 ans. Je suis sûr que nous le ferons. Nous avons aussi proposé de le faire en même temps que le service civique senior, pour que les seniors puissent aider davantage les jeunes qu'ils ne le font aujourd'hui. Je pense que cette idée est bonne. Je ne vois pas pourquoi on ne proposerait ce service qu'aux jeunes. Il faut aussi le proposer aux aînés.

Jean-Louis SANCHEZ

Cette idée de service civique est importante, néanmoins, cela fait partie de l'appel à la mobilisation, elle ne peut être crédible que si l'on en combat toute la complexité. Ce que nous espérons de la nomination d'un haut responsable à la

jeunesse serait de briser toute cette complexité des politiques sociales au moins en direction de cette population. Avez-vous déjà une idée de la simplification que pourrait entraîner votre responsabilité ?

Martin HIRSCH

Cela ne consiste pas en une simplification puisqu'un poste a été rajouté ! Sur la simplification, je pense qu'il faut redéfinir la chaîne des responsabilités. Je vais prendre un exemple sans mobiliser la parole.

Je suis frappé par la jeunesse et la discontinuité absolue des politiques et des parcours. A un gamin de 16 ans qui ne marche pas trop bien, on explique que l'école n'est plus obligatoire pour s'en débarrasser. Rien n'oblige à ce qu'il soit ensuite pris en charge par un organisme (mission locale). Et ce à cause d'un système qui s'appelle l'année de carence, pendant laquelle personne ne s'occupe de lui. Des jeunes ne sont ainsi pris en charge ni par le système éducatif, ni par les missions locales pendant un an, ce qui est une aberration.

Je pense que la simplification vient quand toutes les responsabilités des uns et des

autres sont éclaircies. A partir du moment où les acteurs ont des responsabilités contractuelles, on peut leur « lâcher la bride »... Je pense que le RSA est une réforme simplifiée. Il y avait avant le RMI, l'API, la prime forfaitaire, etc. Les conventions ont été organisées dans le cadre de partenariats entre les acteurs. Cela peut être difficile et marcher plus ou moins bien selon les territoires, mais c'est tout de même plus simple que lorsqu'on explique dans les textes jusqu'au détail près qui doit s'occuper de quoi ! La simplification ne se fait pas dans le cadre d'une commission de simplification administrative, cela n'a jamais marché : on supprime juste une commission qui ne se réunit plus. La simplification, c'est quand on peut remplacer un système empilé par une autre marque de responsabilité et de contractualisation, et que les sous-couches peuvent être enlevées parce que cela a pu fonctionner autrement.

Pierre CARDOT

J'aurais une question à poser sur la simplification : Monsieur le Haut Commissaire, quand nous avons débattu sur le RSA, un amendement n'est pas passé qui concerne les jeunes et qui aurait peut-être simplifié la vie à beaucoup de gens. Il s'agit des jeunes qui n'ont pas de charge de famille, qui ont moins de 26 ans et qui travaillent. Comment se fait-il que

l'on n'ait pas réussi dans ce pays à considérer qu'à partir du moment où on est rentré dans le monde du travail, on doit avoir un traitement égalitaire par rapport aux autres salariés qui ont charge de famille ? Ils ne bénéficient pas du RSA. pensez-vous que cela va pouvoir changer?

Martin HIRSCH

Ce n'est pas gagné! Nous avons un plan A et un plan B.

Le plan A : la commission a proposé de se dire qu'on peut comprendre qu'à 18 ans, on ne fasse pas rentrer quelqu'un à 450 euros par mois en sortant de l'école, et que du coup ils n'auront jamais envie de travailler, de se former, etc (il y a des arguments pour et des arguments contre). En revanche, comme dit Pierre CARDOT, celui qui s'est mis à travailler à 19 ans et demi et qui travaille ici peut-être à l'entretien de cette salle, payé à trois quarts de temps, depuis deux ans, ce n'est pas normal qu'il n'ait pas le même revenu que celui qui a trois ans de plus. Notre plan A consiste à dire : on pourrait

ouvrir le RSA pour quelqu'un qui a moins de 25 ans mais qui a travaillé depuis 18 mois. On considère qu'il est devenu salarié classique. C'est là une proposition que nous avons faite et nous verrons si elle est suivie.

Si elle n'est pas suivie il existe le plan B : la constitution a été réformée et elle permet d'attaquer les lois en faisant part d'une exception d'inconstitutionnalité dont on considère qu'il y a rupture du principe d'égalité. Notre plan B est le conseil constitutionnel. Cela n'est pas complètement absurde, on peut discuter de la rupture du principe d'égalité dans cette situation là !



Synthèse et conclusion par Michel DINET

Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Président de l'ODAS
Vice-Président de l'ADF

Je dois d'abord remercier ceux qui nous accueillent, la Ville et le Département, ceux qui ont techniquement géré l'ensemble de ces journées remarquables sur le plan de l'intendance et de la régie et autour de Jean-Louis Sanchez toute l'équipe

qui a réalisé ces rencontres.

Nous avons osé inscrire à la fois des textes et des questions très concrètes, très pratiques et en même temps oser des mots qui dans la bouche de certains provoquent quelques écorchures, je pense

notamment à la fraternité. Nous avons besoin, c'est le sens de ces rencontres tous les deux ans, d'avoir un recul sur l'action. Qui ne lève pas le nez du guidon de temps en temps n'est pas bien dans sa tête et en tout cas moins efficace dans ses actions. L'idée de faire en sorte que notre action quotidienne soit confrontée à des éclairages sociétaux, ceux du philosophe, ceux du penseur, ceux du créateur, à un besoin d'intelligence et de culture échangées a quelque chose de difficile dans une action qui l'est déjà terriblement et j'ai entendu, c'est le plus beau remerciement, que ceux qui ont participé à ces travaux ont le sentiment d'avoir vécu des moments importants et qui nous ressource pour la suite. Je veux vous faire partager le petit mot de l'une d'entre elles, dont je ne sais pas si elle est ou non répartie dans les îles : « l'homme qui veut faire quelque chose trouve un moyen, celui qui ne veut rien faire trouve une excuse ». Proverbe arabe que nous avons mis en application dans nos travaux.

Joël ROMAN nous en a parlé hier matin et nous sommes convaincus au fil des journées, qu'il s'agit d'inventer un nouveau modèle qui demande qu'on apprenne un nouveau mode de pensée, de se référer à des valeurs, d'adapter une nouvelle posture pour agir et de développer des nouvelles compétences démocratiques.

Nouveau mode de pensée qui associe le mieux être, le bien vivre ensemble, avec la simplicité. C'est ce que je retiens de ce qui a été posé dans nos travaux, y compris dans nos échanges avec M. le Haut Commissaire que je veux vous remercier pour sa présence personnelle à la fin de ces travaux et l'accord qu'il a donné spontanément non pas à faire une déclaration en tant que telle mais de participer à l'échange avec tous ceux qui

étaient ici représentés sur la dernière table ronde.

Nous avons abordé la question de la mesure de l'investissement humain, nous aurons besoin de vous. Je ne sais si c'est le plan 0, le plan A ou le plan B. Nous aurons besoin de vous pour nous aider à constituer dans nos budgets de collectivités, dans nos budgets associatifs, la possibilité de distinguer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement humain en direction des personnes âgées, des handicapés, des jeunes. C'est un élément simple mais qui doit bénéficier d'une volonté politique forte.

Parce que nous avons décidé d'adopter ensemble une posture nouvelle d'action, la transversalité, la globalité a été rappelée en indiquant que ces mots avaient progressé dans leur compréhension depuis une dizaine d'années, puisqu'il s'agit de sortir des compartiments. Je cite Jean-Christophe BAUDOUIN¹, « *la citoyenneté n'est pas la propriété d'une profession, elle appartient à toutes les professions du secteur public car elle est au cœur de toutes les politiques publiques* ».

C'est un élément simple, il exige des efforts considérables à l'intérieur de chacune de nos organisations et en même temps un découplage entre organisations. Entre inactivité et emploi, il existe par ailleurs une multitude d'activités qui échappent au comptage et à la statistique et qui fabriquent une trame sociale. Le mot de « trame » a été utilisé à plusieurs reprises, bien sûr autour des

¹ Jean-Christophe Baudouin, DGS de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, vient d'être élu à la tête de l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF)

réunions d'hier au soir lors des conférences courtes mais extrêmement fortes (je pense en particulier à celle de Régis DEBRAY et à celle de Monsieur PIVETEAU).

Cette trame sociale, qui a besoin de ce qui échappe au comptage et à la statistique, a été fortement indiquée hier par Patrick VIVERET dans les introductions : en clair, la matière est présente mais nous ne savons pas la voir notamment parce que nous ne savons pas assez « co-opérer ». Cela a été posé dans nos ateliers, rarement dans la dispute, toujours dans la concorde même si nous nous sommes redit l'importance considérable de la bataille sur les idées, les vraies idées, celles non pas des querelles classiques à enjeux de pouvoir et de périmètres d'exercice de ses pouvoirs mais au sens de l'intelligence construite en commun. Lier réflexion et action à travers l'expérimentation, l'innovation, l'invention dans la confiance, voici les meilleures réponses à donner à la question du lien social à l'épreuve de la crise.

Tout comme construire une nouvelle éthique face au vivre ensemble : la volonté a été évoquée très souvent et je vous dit ma fierté d'y avoir participé. Alors qu'il y avait dans ce domaine hésitation, nous n'étions pas sûrs que la maturité collective était prête à parler sérieusement de budgets, de lois, de textes et de partenariats, et en même temps de prononcer des mots comme celui de la fraternité. Nous avons bien fait de le faire parce que nous avons réappris que la fraternité ne s'affirmait pas au sens de l'ordre mais parce que nous avons décidé ensemble de l'éprouver.

Je parle ici au nom de Denis PIVETEAU. C'est un combat qui vient du bas, dans

des moments où l'on prend conscience de notre fragilité, notamment de la fragilité environnementale. Ce nouveau vivre ensemble, cette volonté, s'expriment très fort dans des communautés de vie qui sont le premier niveau d'action et ensuite, les autres niveaux par subsidiarité ascendante.

Les choses se construisent par le bas, c'est ce que nous appelons l'approche territoriale du développement. Elle est fondamentale car elle permet l'engagement de tous dans une logique non pas du terrier mais de l'espace vécu là où l'on habite, pour construire du projet dans le respect mutuel des différents acteurs et partenaires, dont, et je redis ce que j'ai dit hier au soir, il n'y a pas de petites gens, il y a des gens qui peuvent tous participer y compris par leur expertise d'usage à la construction du projet et au maillage de ce filet dont chaque nœud doit être solide.

J'ai dit le territoire. Je répète, ça n'est pas le territoire en tant que périmètre d'exercice d'un pouvoir. C'est le territoire au sens d'un espace où une culture, une identité et une envie d'avoir envie permettent de construire du projet. Ce territoire là, ne l'enfermons pas dans un autre risque énorme qui est de considérer qu'il doit maintenant se débrouiller seul pour organiser les réponses à tous les problèmes macro-économiques de niveau national européen ou international.

Nous avons besoin de territoires solides, où le socle se construit, où les racines font profondeur. Nous avons aussi besoin d'un Etat fort dans cette république. Parce que nous sommes dans une république décentralisée. J'ai dit ce que je pensais de la question des allocations de solidarité individuelle, je ne vais pas y revenir, j'insiste simplement sur le fait qu'il ne

s'agit pas seulement d'équilibrer des budgets de collectivités, il s'agit de poser les principes même de l'équilibre républicain.

Il fut une époque, j'en étais, où la jeunesse me permettait de croire que c'était dans le développement local territorial que l'avenir du monde pouvait se construire puisqu'il s'agissait de nier une société du « tout consommation ». Nous sommes aujourd'hui confronté à une société qui a poussé tellement loin les outrances, les excès dont nous parlait Patrick VIVERET hier, qu'elle a construit un libéralisme débridé qui fait qu'on a pensé qu'au nom de l'efficacité on pouvait tout laisser faire, il s'agit aujourd'hui de reconstruire des équilibres et des régulations. Pour notre propre pays nous avons besoin de territoire d'engagement fort, dans lequel nous ne travaillons pas pour nos boutiques mais pour et avec nos concitoyens, qu'ils aient à donner leur avis dans la construction du projet.

Et en même temps nous avons besoin d'un Etat fort, dans ses choix et dans ses décisions régaliennes, dans l'équité républicaine, celle de la sécurité, celle de la défense extérieure mais aussi celle de la solidarité et du service public. Il y aurait tant à dire sur cette question et sur le sort qui est fait actuellement à la vie

associative. En même temps, nous avons besoin d'entendre la république, l'Etat s'exprimer depuis le national mais aussi dans la discussion contractuelle avec nos territoires. Non pas par l'ordre, la prescription, l'évaluation et le contrôle tatillon mais dans l'action au service de nos concitoyens. Pour reprendre un slogan qui se terminait par « *gardarem lou Larzac* », puisqu'il s'agit de territoire et de république, « *gardarem lou républic* » !

Je voudrai terminer en vous invitant à adhérer à l'Odas, si ça n'est pas le cas. Nous avons besoin d'un lieu où l'on observe, d'où on tire quelques flashes et photographies, qui fasse passer de l'observation scientifique à l'interpellation en terme de thermomètre, de baromètre mais également de prévisions à long terme. Cet outil là a besoin de pouvoir être souple, fort, pour garder sa capacité de recul et de liberté impertinente y compris en direction de ceux, au niveau national ou au niveau territorial, qui le financent. Elle est extrêmement utile. Je sais que cette question de l'adhésion dans des périodes budgétaires tendues est difficile à poser mais si nous n'avons plus ces lieux, comment pourrions nous interpellier nos actions entre nous et interpellier également nos partenaires ?

Bon été à tous

